Cadre du mémoire technique et ACHAT RESPONSABLE (MTAR)

Procédure

Accord-cadre à bons de commande (article L.2125-1 du code la commande publique),

mono-attributaire, passé selon la procédure adaptée en application des articles L2120-1, L2123-1 et R 2123-1 à 7 du code de la commande publique.

Maître de l’ouvrage

Etat – Ministère des Armées

Conducteur d’opération

Service d’infrastructure de la Défense

Objet du marché

**VENTISERI (2B) - BA126 - Réalisation de travaux d'entretien du poste d'amarrage des pétroliers**

Numéro de projet

ESID : 25-040

N° DAF : DAF\_2024\_001687

Le mémoire technique et achat responsable est un document qui présente l’offre technique du soumissionnaire répondant à l’ensemble des exigences du CCTP. Le présent document fournit le **cadre qui doit être utilisé obligatoirement** pour la remise de l’offre. Si le candidat le juge nécessaire, il pourra compléter ce cadre en fournissant des informations supplémentaires en annexe.

Les éléments demandés ci-après devront-être explicités de façon complète, précise et concise.

Les réponses devront concerner spécifiquement le présent marché et ne sauraient rester « génériques » ou générales.

Les documents d’ordre général ne concernant pas directement le présent marché seront consultés à titre informatif mais ne seront pas pris en compte dans la notation de la qualité technique de l’offre.

# valeur technique – noté sur 25 points

## moyens humains (5 points)

Le candidat devra détailler les moyens humains spécifiquement dédiés à l’exécution des travaux

Le candidat devra notamment faire apparaître :

* *Organisation des équipes*
* *Nombre et qualification du personnel d’exécution,*
* *Encadrement*

……

## moyens matériels (5 points)

Le candidat devra lister les matériels dont il dispose pour la réalisation des travaux (à définir en fonction du type de prestation)

Le candidat devra notamment faire apparaître pour les travaux d’entretien courant **(2 points)** et pour les travaux d’entretien spécifique **(3 points)** :

* *Les embarcations,*
* *Le matériel de plongée,*
* *L’outillage utilisé par les plongeurs dans le cadre de ces prestations.*

……

## modes opératoires (10 points)

Le candidat devra décrire les modes opératoires appliqués aux différentes opérations d’entretien courant (nettoyage, entretien des crochets) et d’entretien spécifique (remplacement de pendeur sous coffre)

Le candidat devra notamment faire apparaître pour une opération d’entretien courant **(5 points)** et une opération d’entretien spécifique **(5 points)** :

* *Les moyens mis en œuvre,*
* *Le phasage de l’opération.*

……

## rapports d’inspection (5 points)

Le candidat devra détailler les moyens mis en œuvre pour la réalisation des rapports d’inspections périodiques et spécifiques.

Le candidat devra notamment indiquer les caractéristiques du matériel utilisé pour la prise de mesures et de clichés **(3 points)** et remettre un exemple de rapport d’inspection **(2 points)** :

……

# ACHAT RESPONSABLE – noté sur 5 points

## Qualité et pertinence des mesures prises pour respecter l’environnement – Valorisation des déchets (2 points)

Le candidat décrira de façon complète, concise et cohérente sa méthodologie de valorisation des déchets générés par les travaux (filière de recyclage) ainsi que les dispositions prises pour le suivi dématérialisé des déchets (TRACKDECHETS).

……

## Mise en œuvre d’actions écoresponsables (2 points)

Le candidat devra décrire les mesures prises pour limiter l’impact carbone de son activité dans les déplacements ou dans les approvisionnements.

……

## Dispositions sociales spécifiques (1 point)

Le candidat décrira les différentes dispositions prises pour l’égalité professionnelle femmes/hommes, pour l’insertion des personnes éloignées de l’emploi ou en situation de handicap et pour une labellisation de type « relations fournisseurs et achats responsables ».

……